Confederaziun svizra





www.logib.ch

EGALITÉ SALARIALE









Salaire moven standardisé femmes: 6491.- francs



Ecart salarial (ensemble de l'économie) 18,3 % / 1455 francs par mois



d'écart salarial inexpliqué, discrimination salariale potentielle



d'écart salarial expliqué

- > Années de service
 - > Niveau de formation
 - > Niveau de qualifications requises
 - > Position professionnelle

Source: Office fédéral de la statistique OFS, Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) 2016

ÉCARTS SALARIAUX EN SUISSE

moins par mois que les hommes. Cette différence s'explique à 56 % par des facteurs objectifs tels laire égal pour un travail de valeur égale. que la position professionnelle, les années de ser- Aux fins de l'analyse de l'égalité des salaires, la vice ou le niveau de formation. 44 % de l'écart Confédération met gratuitement à la disposition salarial restent inexpliqués, ce qui représente un de toutes les entreprises l'outil d'analyse standard manque à gagner mensuel de 642 francs.

LA LOI SUR L'ÉGALITÉ

En vertu de la loi sur l'égalité, toutes les entreprises employant au moins cent collaborateurs-trices sont désormais tenues d'effectuer une analyse de l'égalité salariale, de la faire contrôler par un organe indépendant et d'informer leurs collabora-Les femmes gagnent en moyenne 1455 francs de teurs-trices du résultat de l'analyse. L'objectif est de faire respecter le droit constitutionnel à un sa-

Logib.





L'AUTOCONTRÔLE EN 5 ÉTAPES

La procédure d'autocontrôle est rapide. En seulement 5 étapes, vous accédez à l'analyse des données salariales.

ASSISTANCE GRATUITE

Des instructions ainsi qu'une FAQ sur Logib sont disponibles à l'adresse www.logib.ch.

La helpline Logib (0800 55 99 00 / logib@ebg. admin.ch) vous apporte une aide compétente et gratuite.

DÉMARRER LOGIB

A l'adresse www.logib.ch, vous pouvez lancer l'outil en ligne et l'utiliser gratuitement. Vous n'avez pas besoin de vous enregistrer.

> Lorsque vous quittez le navigateur, toutes les données sont effacées. Vous avez la possibilité d'exporter les données que vous avez traitées pour les réimporter ultérieurement dans Logib et poursuivre le traitement.



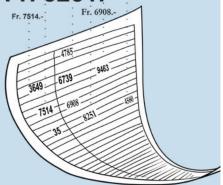
Fr. 6739.-

Fr. 9463.-

Fr. 5172.-

Fr. 4580.-

Fr. 8251.-







PRÉPARER LES DONNÉES

> Pour préparer l'analyse de l'égalité des salaires, exportez les données requises depuis votre système de gestion du personnel et insérez-les dans le modèle de feuille de données.

IMPORTER LES DONNÉES

> Importez le modèle de feuille de données.







> Logib contrôle vos données. Vous pouvez les adapter et les compléter directement dans l'outil.





DÉMARRER L'ANALYSE ET INTERPRÉTER LES RÉSULTATS

- > Lancez l'analyse en un clic. Les résultats vous sont transmis instantanément et vous révèlent si l'égalité salariale entre femmes et hommes est respectée dans votre entreprise.
- > Vous recevez l'analyse accompagnée d'une interprétation des résultats et de divers rapports à télécharger.

Sur www.plateforme-egalite-salariale.ch, vous CONTRÔLES ÉTATIQUES DANS trouverez des informations complètes sur le LES MARCHÉS PUBLICS thème de l'égalité salariale entre femmes et Contrôle du respect de l'égalité salariale lors de hommes:

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Chiffres, faits et études actuels.

LOI SUR L'ÉGALITÉ RÉVISÉE

sur l'égalité.

CHARTE POUR L'ÉGALITÉ SALARIALE

La Charte constitue un engagement commun mettant en avant la fonction d'exemple du secteur public en matière d'égalité salariale.

l'attribution de marchés publics.

ENGAGEMENT DES PARTENAIRES SOCIAUX

L'Engagement Egalité salariale, un projet des partenaires sociaux et de la Confédération, se FAQ sur l'analyse de l'égalité salariale selon la loi caractérise en trois mots: volontariat, partenariat, efficacité.

QU'EST-CE QUE LOGIB?

Logib est l'outil d'analyse standard de la > Logib vous permet de procéder à des analyses Confédération pour l'analyse de l'égalité salariale. Il est gratuit, anonyme, sécurisé et simple d'utilisation.

Logib se fonde sur une méthode scientifique et conforme au droit, validée par un tiers indépendant. Logib est un outil reconnu au niveau international. Il a été distingué par le Prix d'excellence des Nations Unies pour le service public et a reçu le label de bonnes pratiques de la Coalition internationale pour l'égalité salariale (OCDE, OIT, ONU Femmes).

AUTOCONTRÔLE POUR IFS FNTRFPRISES

Vous pouvez procéder vous-même à l'analyse pour vérifier que l'égalité salariale entre femmes et hommes est respectée dans votre entreprise. Une fois que vous avez importé les données dans Logib, le système vous livre en quelques minutes le résultat de l'analyse. Des instructions détaillées ainsi qu'une FAQ facilitent pour vous l'utilisation > Si votre entreprise répond à des appels d'offres de cet outil.

PROTECTION DES DONNÉES

Vos données salariales ne sont pas sauvegardées. Vous êtes le/la seul-e à y avoir accès.

LES AVANTAGES DE LOGIB

- probantes de l'égalité salariale sans engager une somme de travail trop importante.
- > Avec Logib, vous obtenez les résultats de l'analyse de l'égalité salariale, mais aussi d'autres rapports et données utiles visant à identifier les différences spécifiques aux sexes.
- > Logib est une prestation gratuite de la Confédération.
- > Logib est perfectionné en permanence dans le but de réduire la charge de travail pour les entreprises et d'améliorer la qualité de la prestation.
- > Il existe sur le marché de nombreuses prestations complémentaires à Logib, telles que des formations, des conseils et des certifications.
- pour des marchés publics ou sollicite des subventions publiques, Logib vous permet d'apporter la preuve formelle du respect de l'égalité salariale exigée.

DÉMARRER LOGIB

www.logib.ch (gratuit)

INSTRUCTIONS

www.logib.ch/instructions

FAQ

www.logib.ch/faq

HELPLINE

Telefon: 0800 55 99 00 (kostenlos)

Email: logib@ebg.admin.ch

WORKSHOPS

www.logib.ch/workshops

MENTIONS LÉGALES

Editeur:

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG www.bfeg.admin.ch

Conception:

Heyday Konzeption und Gestaltung GmbH

Diffusion:

OFCL, Vente des publications fédérales, CH-3003 Berne www.publicationsfederales.admin.ch N° art. 301.920.f